

C0328

0,5 JOUR

PILOTAGE, MANAGEMENT, RH RESTRUCTURATION, REGROUPEMENT ET FUSION

# LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES DANS LES SAC



## PUBLIC

Administrateur, dirigeant et responsable juridique ou gestionnaire des conventions à l'échelle de la SAC ou des OLS membres.



## OBJECTIFS

- › identifier les différentes conventions et leur champ d'application au sein des sociétés de coordination
  - › cerner les procédures relatives à ces conventions
  - › être en capacité de les contrôler.



## PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposé en échanges dynamiques et mise en situation.

Chaque stagiaire sera questionné en ouverture, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

## PRÉ-REQUIS

Avoir eu, vivre ou anticiper une expérience à venir au sein d'un groupe d'OLS, notamment une SAC.

La mise en place d'une société de coordination, puis les évolutions dans les échanges de prestation et/ou de flux financiers entre la Sac et ses OLS membres, voire entre les OLS membres, entraînent une complexification des relations et la nécessité de leurs formalisations notamment lorsqu'elles demandent la signature de conventions et, pour certaines, l'application d'un mécanisme d'autorisation préalable.

De fait, si leur statut de société anonyme classique ou de société anonyme coopérative à capital variable pose cette relation en des termes différents, les Sac sont aussi des groupes d'OLS qui, comme les holdings, établissent ces liens entre les sociétés du groupe dont certains relèvent de conventions réglementées.

Une formation qui propose une description des conditions de mise en œuvre de conventions réglementées dans le cadre particulier des sociétés de coordination.

## CONTENU

### Les acteurs et formes de coopérations entre OLS

- › les OLS (OPH, ESH, SCP/SCIC, SEM/EPL, SAC, SA de vente d'Hlm)
- › les logiques respectives de leurs gouvernances
- › leurs coopérations ou concurrence

### Le contexte politique, législatif, financier et stratégique

- › les évolutions dans les conditions économiques du logement social
- › la réorganisation du tissu des organismes
- › les stratégies de restructuration avec les SAC, les autres groupes d'OLS, les fusions...

### Description des SAC et des holdings

- › les modalités de création d'une SAC
- › les statuts, logiques d'actionariat et de gouvernance d'un groupe d'OLS
- › les relations entre un groupe d'OLS et ses membres ou filiales
- › les compétences et moyens induits par l'objet de la SAC ou de la holding

### Benchmark sur les organisations de groupes d'OLS

- › les choix de gouvernance
- › les stratégies constatées (logiques territoriales, patrimoniales, métiers, financières...)
- › les articulations en fonctionnement entre groupes et OLS membres ou filiales
- › les difficultés rencontrées et leur dépassement.

## ANIMATION

Éric ARNAULT, Consultant-formateur, intervenant auprès de toutes les catégories d'acteurs parties prenantes des politiques publiques de l'habitat.

## DATES CLASSE VIRTUELLE

23 avril 2024 matin  
27 juin 2024 matin  
28 novembre 2024 matin

**PRIX NET : 480 EUROS** - 3,5 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :** Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. [victoria.esteban@afpols.fr](mailto:victoria.esteban@afpols.fr)

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. [referenthandicap@afpols.fr](mailto:referenthandicap@afpols.fr)